

**TERMES DE REFERENCE  
DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ET LA  
CONCERTATION ENTRE LES ORGANISATIONS PAYSANNES ET LA  
RECHERCHE AGRICOLE EN AFRIQUE CENTRALE**

**DOUALA, 26 – 28 JUILLET 2017**

Juillet 2017

## CONTEXTE

En Afrique Centrale, le secteur agricole joue un rôle important dans le développement économique de la région en dépit de sa faible contribution à la création de la richesse. Sa contribution au PIB est estimée à environ 21% avec des différences assez marquées entre les pays. C'est le premier secteur pourvoyeur d'emploi avec 60% de la population active. Il contribue ainsi de manière capitale à la stabilité sociale et économique de la plupart des pays.

En dépit de son fort potentiel, le secteur agricole en Afrique Centrale est confronté à une faible productivité et un faible rythme de croissance de la production aussi bien végétale, animale qu'halieutique liées notamment au manque d'adéquation entre la demande et l'offre de recherche agricole. A cela s'ajoutent d'autres contraintes importantes portant sur : le financement de la recherche agricole - Les systèmes nationaux de recherche agricole souffrent cruellement de déficit de financement. Une situation qui, non seulement les précarise, mais aussi les pousse à travailler, sur financement extérieur, soumis à des protocoles de recherche qui ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins des producteurs locaux- ; la faible capacité financière des organisations des producteurs qui n'arrivent pas à mobiliser les ressources pour des investissements agricoles ; et l'absence de mécanisme de dialogue et de concertation permanente entre la recherche et les organisations des producteurs qui permettraient de débattre des questions importantes sur le développement durable de l'agriculture en Afrique Centrale.

Face à toutes ces contraintes, la CEEAC, dans son document de politique agricole commune, envisage dans le premier axe stratégique, « l'intensification de la production pour améliorer la productivité et la compétitivité des différents secteurs » à travers entre autres, le renforcement et la dynamisation de la recherche agricole et la vulgarisation des technologies innovantes et adaptées aux conditions agro écologiques des différents pays, conformément au pilier IV du PDDAA/NEPAD.

La création par la CEEAC du Fonds spécial régional pour le développement agricole - FSRDU, l'internalisation par les Etats, du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine - PDDAA et l'engagement des Chefs d'Etat à Maputo puis à Malabo constituent autant d'opportunités pour la promotion de la croissance de l'agriculture en Afrique centrale.

Cette action pose la nécessité d'une mutualisation des ressources, des connaissances et des expériences des différents acteurs de la recherche et développement agricole en Afrique Centrale. C'est pourquoi, dans le cadre de PAEPARD (Plateforme pour un partenariat Afrique-Europe dans le domaine de la recherche agricole pour le développement), la PROPAC a entamé depuis 2014, le processus de concertation et de dialogue entre la Recherche et les Organisations paysannes. L'atelier d'Août 2015 avait formulé des recommandations pour les différentes parties prenantes, constitué une taskforce pour le suivi du Programme de Productivité en Afrique Centrale - PPAAC et l'élaboration de la charte du cadre de concertation en Afrique Centrale.

## **II. OBJECTIFS DE L'ATELIER**

### **2.1. Objectif principal**

L'atelier vise à renforcer la collaboration entre organisations paysannes et acteurs de la recherche dans le but de mener une réflexion concertée sur les défis et enjeux relatifs à la mise en œuvre du Programme de Productivité de l'Agriculture en Afrique Centrale (PPAAC) d'une part, et de redéfinir les missions stratégiques de la Plateforme de concertation OP-Recherche en tant qu'outil de dialogue, de plaidoyer et de mobilisation des ressources pour les cinq prochaines années d'autre part

### **2.2. Objectifs spécifiques**

- Evaluer l'état de mise en œuvre des recommandations adoptées à la rencontre de 2015 ainsi que la feuille de route de la taskforce ;
- Harmoniser la compréhension du processus PPAAC pour une vision concertée de sa mise en œuvre ;
- Définir une stratégie commune de plaidoyer pour engager nos différents Etats dans ce programme
- Elaborer un plan d'action quinquennal pour le cadre de concertation OP - Recherche.

## **III. RESULTATS ATTENDUS**

1. L'approche PPAAC est maîtrisée par tous ;
2. Les domaines de collaboration, les rôles ainsi que les responsabilités des différents acteurs sont définis ;
3. Un plan d'action de la Plateforme de Concertation/Dialogue OP-Recherche est élaboré et adopté.
4. Un groupe de travail pour le suivi des actes de l'atelier est constitué ;
5. Une déclaration des participants est élaborée.

## **IV. METHODOLOGIE/OUTILS**

L'Atelier de renforcement de la collaboration et de la concertation entre les OP et la recherche en Afrique Centrale a une visée régionale et réunira une trentaine de participants provenant des dix (10) Etats de l'Afrique Centrale zone CEEAC.

Au cours de cet atelier, l'accent sera mis sur la méthode participative qui fait appel aux expériences des participants. Une série d'outils sera utilisée pour assurer une interaction effective entre les acteurs : exposés, brainstorming, analyses, étude de cas, échanges d'expériences, croisement d'informations et travaux de groupe. Les résultats des travaux en groupes seront visualisés, présentés, débattus et harmonisés en séances plénières. Une feuille de route sera élaborée afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi effectif et efficient des décisions prises par les acteurs au cours de l'atelier. A la fin de l'atelier, les recommandations seront résumées en séance plénière.

L'Atelier se déroulera en quatre (04) grandes séquences :

### **Séquence 0 : Présentation des acquis du PAEPARD et du processus ULP.**

### **Séquence 1 : Présentation de la démarche PPAAC et les conditions de mise en œuvre par la CEEAC.**

Il s'agira de présenter l'état de lieux de l'engagement des Etats et partager l'expérience du WAAPP pour une meilleure compréhension de ce modèle de financement. Cette séquence sera animée par une personne ressource.

### **Séquences 2 : Définition des domaines de collaboration, les rôles ainsi que les responsabilités des différents acteurs**

Les acteurs travailleront groupe pour :

- Définir les rôles et les responsabilités des différents acteurs ;
- Proposer les principes de gouvernance et de communication de la plateforme ;
- Définir les niches d'intervention (les activités) de la plateforme ;
- Proposer le dispositif de suivi des activités de la plateforme ;

Les acteurs vont réfléchir sur le cadre organisationnel et opérationnel de la Plateforme.

### **Séquence 3 : Plan d'action de la Plateforme de Concertation/Dialogue OP-Recherche**

- Un plan d'action sera élaboré et adopté par les acteurs pour le fonctionnement de la plateforme ;
- Une taskforce est mise en place pour le suivi des résolutions de l'Atelier.

## **V. DUREE ET LIEU**

L'Atelier se déroulera du 26 au 28 Juillet 2017 à l'Hôtel Résidence la Falaise à Akwa Douala – Cameroun.

## **VI. LES PARTICIPANTS**

L'Atelier réunira une trentaine de participants provenant des 10 Etats d'Afrique Centrale et constitués de :

- Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de Recherche agricole ;
- Leaders des Organisations Paysannes Nationales membres de la PROPAC,
- Représentants de la CEEAC, CEMAC, CORAF, PRASAC, CIRAD, PAEPARD et CARBAP
- Personnes ressources.